

**Zeitschrift:** Saussurea : journal de la Société botanique de Genève  
**Herausgeber:** Société botanique de Genève  
**Band:** 32 (2002)

**Artikel:** Nouvelles stations pour Senecio inaequidens DC. ou la conquête irrésistible du séneçon du Cap  
**Autor:** Jeanmonod, Daniel  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1098852>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

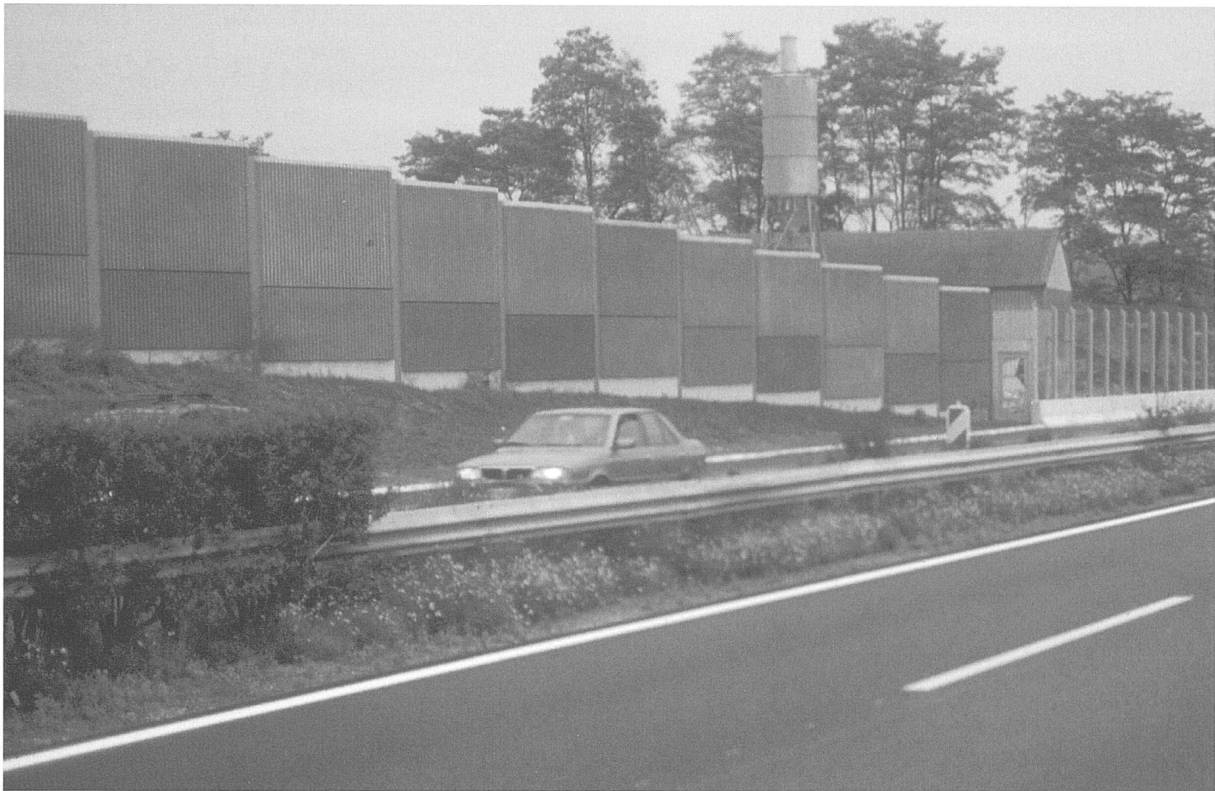
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## ***Nouvelles stations pour *Senecio inaequidens* DC. ou la conquête irrésistible du séneçon du Cap***

Daniel Jeanmonod

Qui aujourd'hui ne connaît pas, de vue au moins, le séneçon du Cap (fig. 1, 2)? Qui, en effet, n'a pas remarqué ces splendides tapis jaunes au bord et sur la berme centrale de l'autoroute à Morges, en continu sur plusieurs kilomètres? (fig. 1, 3). Ils éclatent surtout aux mois d'octobre et novembre quand, partout ailleurs, la nature s'éteint progressivement pour entrer dans son sommeil hivernal.

Pourtant, cette plante, à laquelle on s'habitue déjà, n'était pas là il y a 20 ans, ou si discrète. Seuls quelques botanistes allaient la découvrir dans les graviers de la gare de Denges. C'est là, en effet, qu'en Suisse romande, *Senecio inaequidens* DC. a débarqué aux alentours de 1987 avec, probablement, guère plus que quelques fruits en réserve. Il a toutefois fallu attendre 1996 pour qu'on en parle un peu (Mayor, 1996).

Aujourd'hui ce même séneçon avance de plusieurs dizaines de kilomètres par année. Nous

l'avons en effet observé récemment en de nombreuses nouvelles stations le long de l'autoroute entre Genève et le Valais (voir encadré 1 et fig. 4). Il s'est échappé de la gare de Denges pour s'installer au niveau de Morges, Rolle, Nyon, Versoix, Genève (Theurillat & al., 1999), Lausanne (Hoffer-Massard, 1996), Renens, Villeneuve et Aigle mais il est aussi déjà présent en Valais (Rey, 1997), à Berne, Neuchâtel, Zoug, Glaris, Saint-Gall, Zurich, dans les Grisons et au Tessin (Swiss Web Flora, 2001, et données du Centre du Réseau Suisse de Floristique aimablement communiquées par B. Bäumlér). Et demain? Il sera dans notre jardin et surtout dans toutes nos vignes. Mais comment diable, cette plante, qui n'était pas même citée dans *la Flore de la Suisse* de 1989 (Aeschimann & Burdet,

Figure 1. Tapis de séneçon du Cap sur la berme centrale de l'autoroute près de Denges (octobre 1999).



Figure 2. Le séneçon du Cap dans les graviers de la gare de Denges (juin 1996).

1989), peut-elle galoper si vite? Faut-il la craindre après l'avoir admirée? Y a-t-il ainsi beaucoup d'espèces qui apparaissent "spontanément"?

Bien sûr, aucune plante n'apparaît spontanément. Pourtant c'est l'impression que peut donner ce séneçon, à l'instar de bien d'autres espèces envahissantes. Comment est-il possible qu'entre 1987 et 1996 cette plante soit restée quasi inaperçue et que, 5 ans plus tard, elle prolifère du Valais à Genève avec quelques millions de pieds et dizaines, voire centaines, de milliards de fruits produits chaque année! Et d'ailleurs, comment est-elle arrivée à Denges?

Tentons quelques éléments de réponses en commençant par son histoire.

#### La conquête européenne du séneçon du Cap

Le séneçon du Cap est, comme son nom l'indique, originaire d'Afrique du Sud, plus précisément du Transvaal, du Natal et de l'Etat Libre d'Orange. Il débarque en Europe probablement à

la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et en plusieurs points, avec des cargaisons de laine en provenance d'Afrique du Sud. On pense qu'il y a cinq sites d'industrie lainière d'où il a diffusé. Il s'agit de Brême (échantillon de 1894) en Allemagne, Liège (1920) en Belgique, Calais (1935) au nord de la France, Mazamet (1936) dans le sud de la France (Aude) et Vérone (1947) au nord de l'Italie. Ces dates sont indicatives de la période mais ne signifient pas qu'il soit apparu exactement à ces dates et dans cet ordre : ce séneçon a dû arriver, puis disparaître, voire réapparaître après quelques années dans bien des cas, et les botanistes ont pu l'ignorer plusieurs années avant de le repérer et de le déterminer (ce qui fut d'ailleurs fait sous plusieurs noms comme *S. linifolius* L., *S. harveianus* Mc Owan et *S. lautus* Willd.). Toutefois, par la suite, il a manifestement diffusé depuis ces 5 foyers d'entrée. C'est donc dans les ports, et les sites industriels proches, qu'il a commencé sa vie européenne.

De la même façon qu'en Suisse romande, le séneçon du Cap reste discret et passe relativement inaperçu pendant des années, voire des dizaines d'années. En effet, il se cantonne à la région de Mazamet, comme d'ailleurs à celle de Liège, pratiquement jusqu'en 1970. Puis, depuis Mazamet, il entame sa progression vers le nord, principalement par la vallée du Rhône, plus particulièrement grâce à l'autoroute et aux voies ferrées qui lui offrent un corridor de stations idéales, comme nous allons le voir plus loin. En même temps, il passe la frontière entre la Belgique et l'Allemagne à Aix-la-Chapelle (Godefroid, 1996) et progresse vers l'est (il atteint Cologne en 1980). En Italie, à peu près à la même période, il monte également vers la frontière allemande et descend progressivement au sud.

Depuis il a fait son chemin et en France, en 1999, on le signale déjà dans 62 départements sur 95, dont 19 où il est déjà bien installé (Agence méditerranéenne pour l'environnement, 2001). En Italie, en 1982, il est présent dans toute la moitié nord de la Péninsule (Pignatti, 1982). En Allemagne, le trou entre Brême et Aix-la-Chapelle est comblé en 1995, et, la même année, le séneçon du Cap est déjà à Berlin (Böhmer & al., 2000). Par ailleurs, outre l'Italie, la France, la Belgique (seuls pays signalés par *Flora Europaea* (Tutin & al., 1976)) et l'Allemagne, le séneçon du Cap est maintenant signalé aussi en Espagne, à Andorre, aux Pays Bas, en Suisse, en Angleterre,

en Irlande, et même au Danemark (un pied en 1995). Enfin, il part à la conquête d'autres continents puisqu'il s'est installé en Australie et en Argentine.

En Suisse, il a probablement pénétré en quelques années en plusieurs points successifs. Outre la gare de Denges, où il arrive probablement à partir du sud-ouest (trains en provenance de la vallée du Rhône), un foyer de pénétration manifeste est le Tessin, depuis le nord de l'Italie où il est bien implanté. D'autres foyers primaires sont peut-être ceux de Bâle et de Zurich en provenance du nord. Il est en tous cas indéniable que les voies ferrées jouent un rôle primordial, car les premiers pieds sont généralement découverts dans les gares.

### Un "maître" colonisateur

Hormis ses inflorescences jaunes particulièrement éclatantes en automne, ce séneçon est assez discret. D'une hauteur de 40 à 100 cm, il peut exceptionnellement atteindre plus d'un mètre cinquante. En effet, on voit parfois ses inflorescences dépasser la haie centrale de l'autoroute à Morges. Ses feuilles sont étroitement linéaires (3 à 4 mm de large pour 4 à 10 cm de long), ce qui permet de le reconnaître facilement parmi les autres séneçons. Ses capitules sont peu nombreux quand la plante est jeune et peu ramifiée. En revanche après quelques années, avec une ramification de plus en plus développée, les capitules peuvent être très nombreux et dépasser la centaine. Ces derniers sont typiquement ceux des séneçons avec, dans ce cas, 10 à 15 ligules de 8-11 mm de long.

Mais l'essentiel vient de ses capacités de colonisateur qui se manifestent surtout par trois caractéristiques :

a) la plante fleurit et fructifie toute l'année en climat doux, et déjà 2 à 3 mois après sa germination. En Suisse romande, cette floraison s'arrête momentanément durant la période la plus froide, entre janvier et avril. La plante est vivace et sa tige grossit (jusqu'à 1,5 à 2 cm) et se ramifie année après année, avec toujours plus de capitules. On estime qu'après quelques années, une plante produit entre 10000 et 30000 fruits par année. Ceux-ci sont capables de se disséminer sur de très longues distances grâce à leur aigrette de soie.

b) le séneçon du Cap se contente d'un sol pauvre, par exemple graveleux et sec, condition dédaignée par la plupart des autres espèces mais



Figure 3. Touffe de séneçon du Cap sur le talus de l'autoroute près de Denges (octobre 1999).

présente en abondance le long des voies ferrées et des routes, dans les villes, les vignes, etc. Il n'aime pas trop la concurrence au stade de la germination. Il se développe ensuite rapidement. Une fois bien implanté, il ne craint plus guère les autres plantes, se faisant une place au soleil au-dessus des autres espèces et une dans le sol pour y chercher eau et nourriture et se mettre à l'abri du feu ou des attaques externes comme, par exemple, les herbicides racinaires employés contre les orpins. Puis, en dispersant des milliers de fruits, il finit toujours par s'installer un peu plus loin, à la faveur du moindre recoin favorable. Il colonise ainsi progressivement les bords de rivières, les talus fauchés, les graviers, les cultures, les terrains vagues, les friches, les jachères, les interstices entre les pavés comme dans les murs des bâtiments, les dunes du bord de mer, les pelouses, les steppes rocheuses et les éboulis, y compris dans des zones forestières, comme j'ai pu le constater au Valcamonica, en Italie du Nord. Dans la vallée d'Aoste, il atteint 1000 m d'alti-

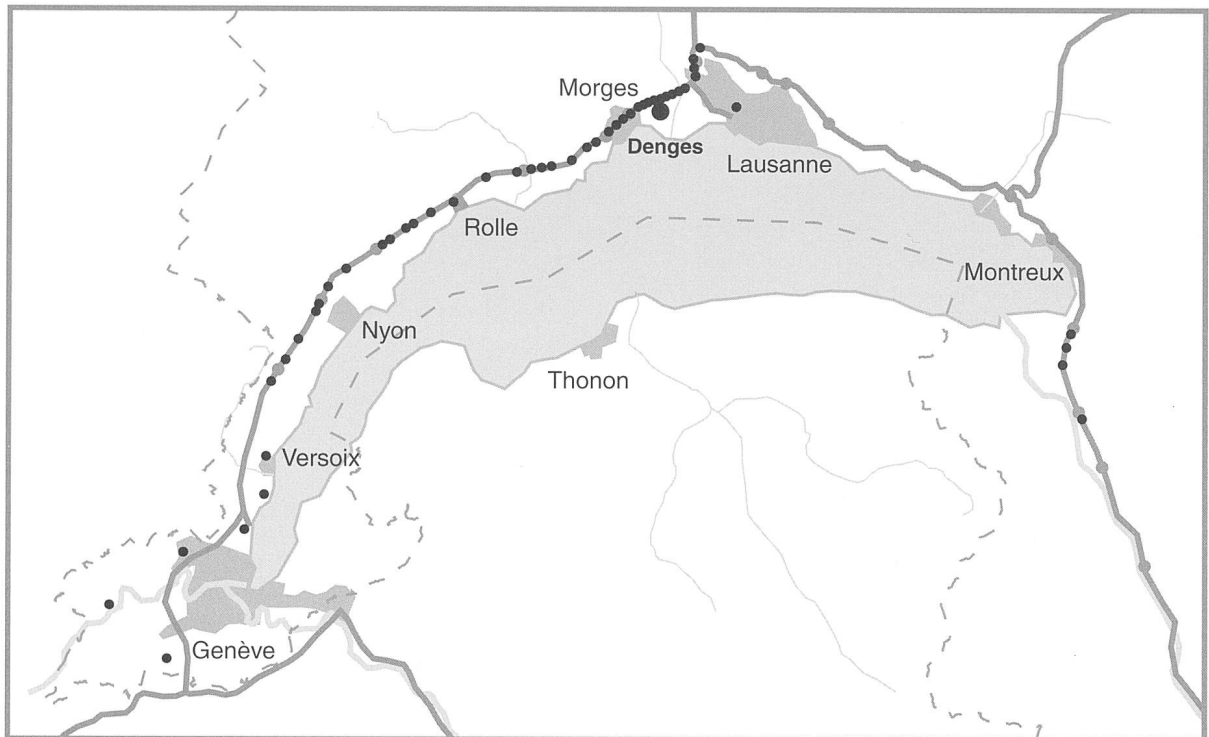


Figure 4. Nouvelles stations et expansion du séneçon du Cap le long de l'autoroute (points noirs) à partir du foyer de la gare de Denges (gros point noir) entre Morges et Lausanne. Sont également indiquées les stations genevoises et lausannoise. D'autres stations existent certainement sur l'autoroute entre Lausanne et Yverdon, ainsi que le long de toutes les voies ferrées et peut-être aussi en quelques autres points.

tude (Rey, 1997). Au Monte Baldo, selon une étude de Brandes (1999), il atteint l'altitude de 1420 m et pousse dans des zones ombragées, sous des couvertures végétales atteignant 80 %. C'est loin de ses terres de prédilection (le plein soleil et les graviers des gares), mais cela montre bien ses capacités d'adaptation. Werner et al. (1991) font les mêmes constatations en Allemagne après avoir étudié plus de 100 relevés phytosociologiques : l'optimum pour *Senecio inaequidens* est un site chaud et sec, mais il est capable de pousser dans des sites frais à humides, sableux à rocheux, acides à calcaires. Il supporte également les sols riches en métaux lourds, ainsi que ceux à forte concentration d'herbicides. Cela n'est pas particulièrement étonnant quand on sait qu'en Afrique du Sud, il est également très ubiquiste (mais pas envahissant) en poussant entre 1400 et 2850 m. d'altitude, sur des milieux très diversifiés, tant rocheux que sableux, humides que secs, dans les pâturages comme au bord des rivières et des routes.

c) une fois installé, il s'adapte à tous les climats et présente une forte résistance au froid, au gel, au feu, à la concurrence, aux herbicides et

manifestement aux parasites. Enfin, le séneçon produit des alcaloïdes toxiques, ce qui le protège des herbivores et de la plupart des insectes. Il semblerait également qu'il soit toxique pour l'homme et que le lait des bêtes qui le broutent, faute de mieux, présente également des toxines. Il résiste au feu, car, après la combustion des tiges, il forme des rejets à partir de la souche. Il est capable de concurrencer la plupart des espèces des milieux ouverts et couverts, à terme, plus de 90 % des surfaces infestées (le tapis continu qu'il forme dans les 3 km entre Morges et Lausanne en est une belle illustration). C'est tout cela qui le rend doublement dangereux : dans un premier temps pour l'agriculture, et surtout pour la viticulture, d'autant plus que, comme il est résistant aux herbicides, il concurrencera d'autant mieux les autres "mauvaises herbes" et envahira tous les sols dés herbés. Dans un second temps, il présente également un danger pour les milieux naturels puisqu'il prend progressivement la place d'autres espèces qui peuvent, dans certains cas, être déjà fragilisées. Pensons à certaines orchidées, dont les rares stations subsis-

**Encadré 1 : Nouvelles stations à Genève et sur l'autoroute entre Genève et Martigny (avec les coordonnées de la maille kilométrique).**

- Quelques pieds au SW de Laconnex (491/112, information de C. Keimer).
- 1 pied arraché à l'ancienne gare de Genthod (501/124, information de C. Lambelet).
- 1 pied arraché au Pont de Montfleury à Versoix (501/127, information de C. Lambelet).
- 1 touffe env. 1,5 km avant la bretelle de sortie de Coppet (500/131).
- 2 touffes à env. 100 m et 200 m après l'entrée de la bretelle de Coppet (502/133).
- 1 touffe au niveau du Parking entre Coppet et Nyon (504/135).
- 4 touffes à environ 1,3 km, 1 km, 700 m et 100 m avant la bretelle de sortie pour Nyon (504/137, 505/138).
- 1 touffe à env. 100 m après la bretelle d'entrée de Nyon, puis une à 2,5 km avant la bretelle de sortie pour Gland et une autre 700 m avant (505/139, 506/140 et 508/141).
- Plusieurs pieds entre Gland et La Côte (env. 500 m après la bretelle d'entrée de Gland, puis à 1 km, 1,5 km, 2 km, enfin à 500 m, puis 300 m, puis 200 m avant la bretelle de sortie pour La Côte) (509/142, 510/143, 511/144).
- Plusieurs touffes entre La Côte et Rolle, au niveau de l'entrée depuis La Côte, puis à 100 m après, puis 400 m, à mi-chemin, puis peu avant la bretelle de sortie pour Rolle (512/144, 513/145, 514/146).
- Quelques touffes entre la sortie et l'entrée de Rolle (515/146).
- Quelques pieds à 1 km après l'entrée de Rolle, puis à 1,5 km, puis à 2,4 km avant la sortie pour Aubonne, puis à 1,4 km, puis à la sortie (516/146, 517/147, 518/147, 519/147).
- Plusieurs touffes isolées, situées à peu près à chaque kilomètre entre Aubonne et la bretelle de sortie pour Morges Ouest (à 400 m, 800 m, 1 km, 2 km après l'entrée, puis 500 m et 300 m avant la sortie) (520/147, 521/147, 522/147, 526/150).
- Depuis la bretelle de sortie vers Morges Ouest, augmentation de la densité avec plusieurs touffes par kilomètre (527/151).
- Depuis la bretelle d'entrée depuis Morges Est, la densité augmente pour rapidement donner un tapis continu jusqu'à la séparation Lausanne Nord – Lausanne Sud (528/152, 529/152, 529/153, 530/153, 531/153, 531/154).
- Plusieurs touffes dans le tronçon entre la sortie pour Crissier et la séparation Neuchâtel-Montreux (155/533, 156/532, 156/533).
- Quelques touffes après la séparation Neuchâtel – Montreux (157/533) en direction de Montreux.
- 1 touffe près de la bretelle d'entrée depuis Villeneuve, puis à 2 km, puis à 3,5 km (560/136, 560/134, 560/133).
- 1 touffe à 100 m, puis à 300 m après la bretelle d'entrée depuis Aigle (561/129).

tantes sont parfois les talus des routes et des voies de chemin de fer, un terrain de prédilection pour le séneçon.

**Les secrets de son succès : une colonisation en 2 phases**

Toutes ces caractéristiques rendent son éradication nécessaire, mais bien difficile. Ainsi, si vous l'arrachez, puis le transportez jusqu'au compost le plus proche, vous risquez de disséminer des fruits un peu partout sur le chemin et de lui permettre ainsi de trouver d'autres niches favorables. Si vous employez de fortes doses d'herbicides, vous le tuerez certainement, mais

avec lui toute la végétation alentour. Le terrain sera alors dénudé et les nombreux fruits dans le sol vont germer très rapidement. Vous aurez ainsi multiplié le nombre de pieds (voir encadré 2). Si vous attendez trop longtemps avant de le détruire, la quantité de fruits dans le sol aux alentours des pieds sera telle qu'il faudra des années de lutte pour arracher les nouvelles germinations, année après année. On ne connaît pas encore la durée de vie de ces fruits dans le sol.

Voilà donc le secret du séneçon du Cap et de bien d'autres plantes envahissantes : la patience (qui permet l'adaptation et la sélection des plus aptes), l'accumulation des armes (la production

### Encadré 2 : Quels moyens de lutte ?

Selon l'Agence méditerranéenne pour l'environnement (2001), il faut d'abord d'empêcher sa progression en détruisant les pieds isolés, en les arrachant avant leur fructification et, si possible, en les brûlant (empêcher en tous cas la maturation des fruits après l'arrachage).

Ensuite, dans les zones fortement contaminées, on conseille, en culture, de "labourer ou désherber chaque année les pieds développés avec des produits systémiques peu toxiques, du type Glyphosate ou Sulfosate".

Sont également à l'étude le sursemis d'espèces à fort taux de recouvrement du sol (trèfle, luzerne...), ce qui limiterait le développement du séneçon du Cap.

Enfin, on fonde quelques espoirs sur la lutte biologique, mais sans résultats concrets pour l'instant. On vient toutefois d'observer un envahissement par les pucerons dans le sud de la France.

On peut ajouter que moins l'on offre de terrains favorables (c'est-à-dire dénudés), plus on ralentit la progression et plus on se donne le temps de trouver des moyens de lutte efficaces.

des fruits - ou autres diaspores - et leur accumulation dans le sol) et la conquête brusque à la moindre faiblesse de l'ennemi (l'ouverture de terrains nus par les chantiers ou l'agriculture, le désherbage, etc.). Cette vision anthropomorphique et caricaturale permet néanmoins de comprendre pourquoi les plantes envahissantes semblent soudainement être proliférantes et pourquoi on s'y prend toujours trop tard pour lutter. En effet, pendant des années, une adaptation et une dure sélection a lieu, période durant laquelle les quelques pieds existants ont peine à former une population, car il y a autant d'individus qui meurent ou végètent que de nouveaux individus qui germent. Les graines produites sont trop peu nombreuses pour avoir une chance de trouver un site favorable. C'est une règle quasi générale pour toutes les espèces envahissantes et l'on décrit cette phase sous le nom anglais de "lag phase". Les modélisations développées ces dernières années (Prof. N. Perrin, IZEA, Lausanne, comm. or.) montrent bien qu'il faut l'arrivée répétée d'individus (sous forme de fruits ou de diaspores dans le cas des végétaux), avec un seuil minimum dont le niveau dépend de la biologie de l'espèce, pour qu'une population puisse se maintenir, puis un deuxième seuil pour que cette population puisse s'accroître de façon significative.

Dans la seconde phase, celle d'expansion de l'espèce, la simple progression exponentielle du nombre de fruits produits et, par là même, des chances de tomber sur le bon milieu, fait surgir cette apparente explosion. Dans le cas du séneçon, 10 jeunes pieds produisant moins de 10'000 fruits au total n'ont presque aucune

chance de produire des rejetons. Il leur faudra des années pour décupler la population. Mais avec 100 milliards de graines pendant 10 ans (probable situation romande actuelle), c'est-à-dire un stock de 100 millions de fois 10'000 graines, il en sortira toujours non seulement une augmentation de la population locale, mais aussi la conquête de bien d'autres sites à plus ou moins longue distance. Si, de surcroît, on aide sa dissémination en lui offrant de superbes voies continues de gravier sur des centaines de kilomètres et un "vent" continu créé par les turbulences du passage des trains et des voitures, il galope. Puis, à partir de quelques stations d'implantation le long ces magnifiques couloirs royaux, les fruits se poseront dans un éboulis proche, dans une prairie maigre, dans une vigne ou sur les berges d'une rivière que croise la voie de chemin de fer ou l'autoroute. Le séneçon n'avance pas seulement mètre après mètre. Non ! Il saute souvent d'une gare à l'autre par centaines de km, d'un site d'autoroute à l'autre sur quelques dizaines de km, puis recommence à grignoter mètre par mètre. La carte de son avancée depuis Denges illustre fort bien ce mécanisme de probabilité : plus on s'éloigne de Denges (fig. 4), plus les populations sont espacées et composées de rares individus. Entre Morges et Aubonne, on remarque plusieurs touffes à chaque kilomètre, puis jusqu'à Gland quelques touffes çà et là à distance inégale, puis les sauts atteignent plusieurs kilomètres avant les stations genevoises qui semblent d'ailleurs s'être installées avant la plupart de celles sur l'autoroute (voir notamment Theurillat et al., 1999). Vers l'est, les premiers pieds ont été observés en Valais (Rey, 1999), puis à Villeneuve et Aigle (observations personnelles,

### Encadré 3 : Liste noire & contacts

Sur la même idée que la “Liste rouge” (espèces en danger, à protéger) est née la “Liste noire”, c’est-à-dire la liste des espèces envahissantes, dangereuses, à combattre et/ou à interdire. Cette nouvelle notion fait son chemin et des listes noires plus ou moins officielles font leur apparition dans plusieurs pays ou régions. En Suisse, un groupe de travail sur les néophytes envahissantes vient d’être créé au sein de la CPS (Commission Suisse pour la Conservation des plantes sauvages, de la Société Botanique Suisse). Ce groupe est dirigé par le Dr E. Weber (ETHZ, Zurich) et il a été mandaté par l’OFEFP (Office fédéral de l’environnement, des forêts et du paysage). Il est notamment chargé d’établir une Liste noire mais aussi une Liste grise, c’est-à-dire une liste des plantes à surveiller, à savoir celles envahissantes ailleurs et susceptibles de le devenir chez nous. Ces listes se trouvent déjà sur le site [www.cps-skew.ch](http://www.cps-skew.ch) et prochainement sur celui des CJB ([www.cjb.unige.ch](http://www.cjb.unige.ch)). Vos informations sur de nouvelles espèces envahissantes, ou de nouvelles stations, peuvent être envoyées à M. Weber, ainsi qu’à moi-même ou M<sup>me</sup> C. Lambelet aux CJB.

### Encadré 4 : Plantes introduites : un danger ?

Toutes les plantes introduites (volontairement ou non par l’homme) ne présentent pas un danger pour notre flore. Seules quelques-unes (1-5 %) se mettent à proliférer de manière excessive : ce sont les plantes “envahissantes” ou “invasives”. Celles-ci représentent un danger réel pour notre flore, car elles fragilisent les associations existantes en occupant une grande partie du territoire et, de ce fait, font une dure concurrence aux espèces indigènes en en faisant disparaître certaines et en réduisant drastiquement la population d’autres. Or toute association végétale représente un équilibre issu d’interactions millénaires entre les plantes elles-mêmes, mais également entre elles et les animaux, les microorganismes et les champignons de leur écosystème, avec un subtil équilibre d’utilisation des ressources et d’occupation des niches écologiques. Le danger n’est donc pas facilement perceptible et, lorsqu’il l’est parce qu’une ou plusieurs espèces ont disparu, il est bien tard pour agir, les conséquences s’enchaînant les unes après les autres. Chaque année, de nouveaux cas d’espèces rares ou endémiques menacées par des espèces envahissantes montrent l’accroissement de ce danger. D’autre part, des expérimentations de plus en plus nombreuses prouvent qu’une perte de biodiversité accroît la probabilité que l’écosystème subisse une déstabilisation de sa dynamique et s’effondre (McCann, 2000). Selon cet auteur, tant les expériences que la théorie montrent qu’une seule espèce, en plus ou en moins, peut suffire à provoquer des changements drastiques.

Or en France, selon Dutartre (2001), les plantes introduites dans les réserves naturelles représentent entre 1 à 40 % des espèces végétales présentes. Malgré la lutte engagée dans 35 réserves, le succès reste mitigé, car, jusqu’à présent, seules 17 espèces sur les 177 présentes sont en voie de régression.

2001). Il s’agit bien d’une répartition aléatoire (sur un milieu plus ou moins homogène) dépendant directement de la distance au point de dissémination et secondairement d’autres facteurs (apparemment, les lieux de stationnement - gares, aires de stationnement - ou de ralentissement - entrées et sorties des bretelles d’autoroute - jouent un rôle positif). Par ailleurs, les touffes éloignées de Denges sont toujours uniquement présentes sur la berme centrale de l’autoroute (première colonisation sur les milieux les plus pauvres, à faible concurrence), mais, en s’approchant de Denges, on voit apparaître de plus en

plus de touffes également sur les deux bas-côtés herbeux de l’autoroute (deuxième phase de colonisation plus difficile à cause de la concurrence, fig. 3).

Ce mécanisme explique pourquoi le séneçon du Cap sera demain dans nos jardins, dans nos vignes, au bord de nos rivières, dans nos clairières et dans nos réserves. Voilà donc pourquoi il faut mettre le séneçon du Cap au plus vite sur la “Liste noire” suisse (encadré 3) et tout mettre en œuvre pour l’empêcher de grignoter du terrain, même si, aujourd’hui, il n’est présent que dans quelques rares cantons suisses.

En effet, comme pour d'autres espèces envahissantes qui prennent progressivement une place trop importante dans la végétation indigène, il faut savoir réagir à temps (voir encadré 4). L'omniprésence des solidages géants et solidages du Canada dans les zones humides protégées, la conquête du buddléia le long des rivières et des routes, celles tout aussi triomphantes de la renouée du Japon sur les berges des lacs et des rivières, de la berce du Caucase dans les prairies humides et de l'ambrosie à feuilles d'armoise dans nos cultures, sont quelques exemples de plantes envahissantes qui nous prennent de vitesse (voir Jeanmonod, 1999a et 1999b, Weber, 2000). Pourquoi donc attendre qu'une espèce ait envahi pour la déclarer envahissante? Pourquoi ne pas observer ce qui se passe en France voisine, en Allemagne et en Italie? On va finir par croire que la plante est bien plus intelligente, ou du moins supérieure à l'animal (que nous sommes), comme nous l'affirme déjà Hallé (1999) dans son *Eloge de la plante*.

#### Remerciements

Nous remercions M. Vust et C. Chatelain de leur aide dans l'élaboration de la carte, C. Lambelet de la relecture du manuscrit et de l'indication de nouvelles stations genevoises, C. Keimer de la mention d'une nouvelle station à Laconnex, P. Clerc de la relecture du manuscrit, ainsi que B. Bäumlér des données du CRSF.

#### Bibliographie

- AESCHIMANN, D. & H.-M. BURDET (1989). *Flore de la Suisse, le nouveau Binz*. Ed. Griffon, Neuchâtel.
- AGENCE MÉDITERRANÉENNE POUR L'ENVIRONNEMENT (2001). Sénéçon du Cap, Une plante envahissante. In: <http://www.ame-lr.org/publications/espaces/espaces01.html>
- BÖHMER, H. J., T. HEGER & L. TREPL (2000): Case Studies on Alien Species in Germany. In: <http://www.biodiv.org/doc/case-studies/cs-ais-de-nine-cases-en.pdf>
- BRANDES, D. (1999). *Senecio inaequidens* am Monte Baldo. *Abh. Naturwiss. Vereine Bremen*, 44, p. 245 - 256.
- DUTARTRE, A. (2001). Gare aux plantes introduites dans les réserves naturelles. In: <http://www.cemagref.fr/Informations/Actualites/Presse/InfoMedias/IM48/breves.pdf>

- GODEFROID, S. (1996). A propos de l'extension spectaculaire de *Fallopia japonica*, *F. sachalinensis*, *Buddleja davidii* et *Senecio inaequidens* en région bruxelloise. *Dumortiera*, 63, p. 9 - 16.
- HALLÉ, F. (1999). *Eloge de la Plante*. Ed. Seuil, Paris.
- HOFFER-MASSARD, F. (1996). Découvertes intéressantes dans l'agglomération lausannoise. *Bull. Cercle Vaud. Bot.*, 24, p. 114.
- JEANMONOD, D. (1999a). La berce du Caucase : une Genevoise belle et dangereuse. *Saussurea*, 30, p. 62 - 65.
- JEANMONOD, D. (1999b). Le botaniste : juste un observateur. *Saussurea*, 30, p. 148 - 151.
- JESTIN, P. & P. DANTON (1999). Tenace séneçon. *Garance voyageuse*, 48, p. 25 - 27.
- MAYOR, J.-P. (1996). Un nouveau séneçon menace nos vignobles. *Rev. Suisse Vitic. Arboric. Hort.*, 28, p. 99 - 101.
- MCCANN, K. S. (2000). The diversity-stability debate. *Nature*, 405, p. 228 - 233.
- PIGNATTI, S. (1982). *Flora d'Italia. Vol. 2*. Ed. Edagricole, Bologna.
- REY, C. (1907). Observations récentes de la flore valaisanne. *Bull. Murith. Soc. Valais Sci. Nat.*, 115, p. 53 - 58.
- SWISS WEB FLORA (2001). Carte de distribution du séneçon d'Afrique du Sud. In: <http://www.wsl.ch/land/products/webflora/welcome-fr.ehtml>
- THEURILLAT, J.-P., C. LATOUR, D. JEANMONOD & P. PERRET (éds) (1999). Notes de floristique genevoise, 95-97. *Saussurea*, 30, p. 131 - 139.
- TUTIN, T. G., V. H. HEYWOOD, N. A. BURGESS, D. M. MOORE, D. H. VALENTINE, S. M. WALTERS & D. A. WEBB (1976). *Flora Europaea. Vol. 4: Plantaginaceae to Compositae (and Rubiaceae)*. Cambridge University Press, Cambridge.
- WEBER, E. (2000). Switzerland and the invasive plant species issue. *Bot. Helv.*, 110, p. 11 - 24.
- WERNER, D. J., T. ROCKENBACH, M. HÖLSCHER & M. L. HÖLSCHER (1991) Herkunft, Ausbreitung, Vergesellschaftung und Ökologie von *Senecio inaequidens* DC. unter besonderer Berücksichtigung des Köln-Aachener Raumes. *Tuexenia*, 11, p. 73 - 107.

#### Texte et photographies

Daniel Jeanmonod  
Conservatoire et Jardin botaniques  
de la Ville de Genève